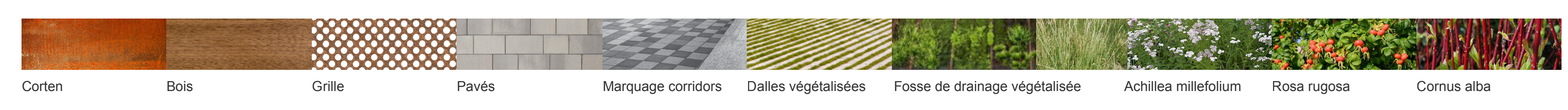
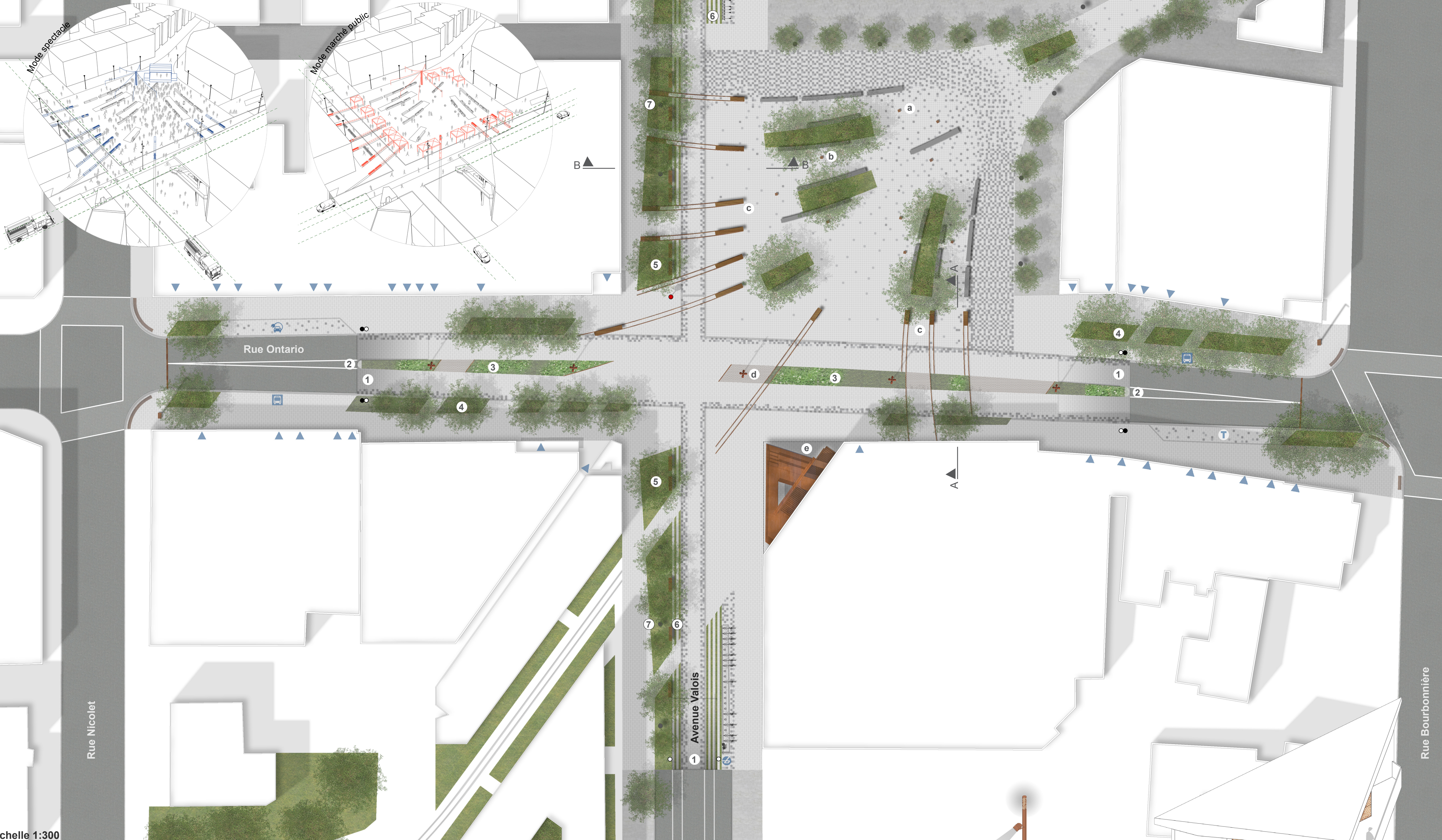


# AIGUILLAGE URBAIN

La zone de rencontre Simon-Valois étend la place publique existante dans l'espace traditionnel des rues, formalisant une aire dédiée à l'ensemble des mouvements urbains mais à dominante piétonne : un lieu flexible et sécuritaire offrant tous les supports à l'animation et à la programmation événementielle. Développant l'analogie originale de la place Simon-Valois, mobilier, éclairage, matérialité et une terrasse publique aérienne consacrent le site comme une célébration des différents modes de mobilité qui se croisent au travers de l'espace public telle une chorégraphie ferroviaire. Le plan cherche un équilibre entre un lieu au quotidien convivial, plus végétalisé qu'aujourd'hui, tout en permettant les diverses occupations intensives mais temporaires.



- Principales composantes de l'aménagement**
- Seuil de la zone de rencontre
  - Musoir
  - Fosse de drainage végétalisée recouverte d'un cailloutis (*Achillea millefolium*, *Calamagrostis canadensis*, *Carex vulpinoidea*, *Elymus trachycaulus*)
  - Plantation d'arbres de rue d'espèces diversifiées en grille sur un système Silva Cell
  - Salons Valois : bancs et plantation d'arbres dans fosse couverte végétalisée (*Rosa rugosa* 'Robusta', *Cornus alba* 'Sibirica', *Salix purpurea* 'Nana')
  - Dalles végétalisées (*Thymus serpyllum*)
  - Lampadaires en périphérie de la place Valois relocalisés
- Marquage au sol du pôle mobilité regroupant les divers modes de transports actifs et collectifs**
- Aire de stationnement vélo
  - Aire de stationnement Bixi
  - Aire pour autopartage électrique avec borne de recharge
  - Arrêt d'autobus
  - Taxi
  - Entrée des commerces
- Signalisation de la zone de rencontre**
- Début de la rue partagée
  - Fin de la rue partagée
  - Panneau et ligne d'arrêt
- Marquage au sol du pôle mobilité regroupant les divers modes de transports actifs et collectifs**
- a) Borne lumineuse
  - b) Borne lumineuse pour rechargement de téléphone et pour branchements scéniques
  - c) Banc déplaçable permettant une flexibilité d'occupation
  - d) Mât avec projecteurs multiples rehaussé d'un signal lumineux rappelant les bornes de la place
  - e) Tour d'aiguillage offrant une terrasse publique aérienne avec vue sur la place intégrant un paroi lumineuse

